

Présentation et méthodologie de l'enquête

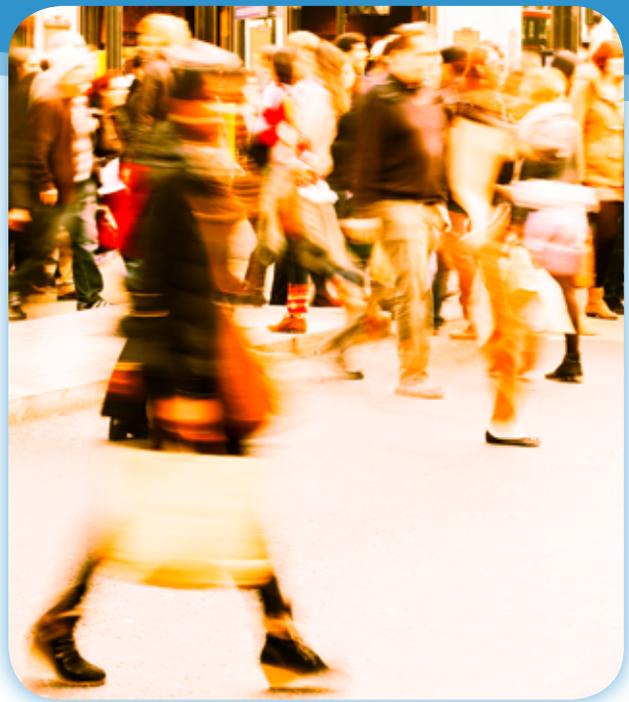
Présentation de l'enquête

Depuis le début des années 1990, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) mène, en partenariat avec de nombreux acteurs de santé, une série d'enquêtes intitulées « Baromètre santé », qui abordent les différents comportements et attitudes de santé des Français [1,2]. Dans ce cadre, l'Inpes a réalisé en 2010 la sixième édition de cette grande enquête nationale multithématique sur la santé, menée par téléphone auprès d'individus âgés de 15 à 85 ans. Dix régions, dont la région Paca, ont participé à ce Baromètre par le biais de sur-échantillons régionaux. Le questionnaire employé en région était le même que celui mis en œuvre au niveau de l'échantillon national.

L'échantillon

Ces enquêtes sont des sondages aléatoires à deux degrés (ménage puis individu) réalisés à l'aide du système de Collecte assistée par téléphone et informatique (CATI). Le terrain de l'enquête 2010, confié à l'institut Gfk-ISL, s'est déroulé du 22 octobre 2009 au 3 juillet 2010 pour l'enquête nationale et du 27 janvier 2010 au 8 juillet 2010 pour l'enquête régionale.

Les numéros de téléphone sont générés aléatoirement, ce qui permet d'interroger les ménages en liste rouge. L'annuaire inversé est utilisé pour envoyer une lettre-annonce aux ménages sur liste blanche (ceux sur liste rouge se la voient proposer à posteriori), mettant l'accent sur l'importance de l'étude afin de minorer les refus de répondre. Si les numéros de téléphone ne répondent



© chris-m - Fotolia.com

pas ou sont occupés, ils sont alors recomposés automatiquement jusqu'à 40 fois à des horaires et des jours de la semaine différents, l'enquêteur raccrochant à chaque fois après huit sonneries. Pour être éligible, un ménage doit comporter au moins une personne de la tranche d'âge considérée (15 à 85 ans dans le cadre du Baromètre santé 2010) et parlant le français. À l'intérieur du foyer, l'individu est sélectionné aléatoirement au sein des membres éligibles du ménage. En cas d'indisponibilité, un rendez-vous téléphonique est proposé et, en cas de refus de participation, le ménage est abandonné sans remplacement. L'anonymat et le respect de la confidentialité sont garantis par une procédure d'effacement du numéro de téléphone ayant reçu l'aval de la Commission nationale informatique et liberté (Cnil).

Dans le cadre de l'enquête nationale, comme cela avait déjà été le cas en 2005 pour faire face à l'abandon du téléphone filaire au profit du mobile par une partie de la population présentant des caractéristiques particulières en termes de comportements de santé [3,4], un échantillon d'individus issus de ménages joignables uniquement sur téléphone mobile a été interrogé en plus des individus possédant une ligne fixe à leur domicile. A la différence de l'échantillon national, les individus appartenant à un foyer équipé exclusivement d'un téléphone mobile ou appartenant à des foyers équipés d'un téléphone filaire en « dégroupé » non accessible par un numéro en 01 à 05, n'ont pas été sur-échantillonnés en région Paca. La passation du questionnaire durait en moyenne 32 minutes.

Taux de refus et taille des échantillons

Tableau 1. Taux de refus dans le sur-échantillon régional et l'échantillon national
Taille des échantillons analysés

	Echantillon Paca		Echantillon national (filaire et mobile)	
	n	%	n	%
Ménages interrogeables	3206		66952	
Refus ménages immédiats ^a	1246	38,9%	27333	40,8%
Refus ménages différés ^b	90	2,8%	2663	4,0%
Refus personnes sélectionnées ^c	126	3,9%	2931	4,4%
Rendez-vous non aboutis ^d	130	4,1%	2773	4,1%
Personnes injoignables ^e	7	0,2%	148	0,2%
Personnes interrogées	1607		31104	
Abandon interview	207	12,9%	3451	11,1%
Échantillon final	1400			
Individus extraits de l'échantillon national	2039			
Échantillon analysé en Paca	3439			

- a. Refus ménages immédiats : refus de l'interlocuteur du foyer avant la sélection de la personne éligible.
 b. Refus ménages différés : refus de l'interlocuteur du foyer de passer la personne sélectionnée, alors que la sélection de la personne à interroger a été faite, c'est-à-dire qu'il y avait au moins une personne éligible dans le foyer.
 c. Refus personnes sélectionnées : refus de la personne sélectionnée au sein du ménage.
 d. Rendez-vous ménages non aboutis : au moins un rendez-vous avant la sélection de la personne éligible et appels qui n'ont pas donné suite.
 e. Personnes injoignables : au moins un rendez-vous après la sélection de la personne éligible et appels qui n'ont pas donné suite.

Le taux de refus global, en dehors des abandons en cours d'entretien, est de 49,9 % pour le sur-échantillon régional Paca (Tableau 1). Du fait de la longueur du questionnaire, le taux d'abandon en cours de questionnaire n'est pas négligeable : 12,9 % dans le sur-échantillon régional. En région Paca, l'analyse du Baromètre santé 2010 a porté sur un échantillon représentatif de 3 439 individus. Cet échantillon est composé de 1 400 individus

provenant de l'extension régionale du Baromètre santé en Paca et de 2 039 individus habitant la région Paca, interrogés dans le cadre de l'enquête nationale. L'échantillon national comprend 27 653 individus âgés de 15 à 85 ans (31 104 acceptations moins 3 451 abandons). Le taux de refus global, en dehors des abandons en cours d'entretien, est de 44,5 % pour l'échantillon national filaire (49,9 % en Paca ; $p < 0,001$).

Le questionnaire

Le questionnaire du Baromètre Santé 2010 était constitué d'un questionnaire principal (QP) posé à l'ensemble des interviewés et de trois sous-sections (se1/se2/se3) posées chacune à 1/3 des interviewés. Les sous-sections 1 et 3 étaient également coupées en deux sous-sections (se1-ssech1/se1-ssech2/se3-ssech1/se3-ssech2) posées chacune à 1/6 des interviewés.

La structure du questionnaire pour le Baromètre Santé était la suivante :

- Renseignements signalétiques (QP)
- Perception de santé, sentiment d'information (se1)
- Santé et Travail (se2)
- Qualité de vie (QP)
- Téléphonie Santé (QP)
- Vaccinations (se3 si âge<80 ans)
- Maladies infectieuses (se3 si âge<80 ans)
- Virus respiratoires (se3-ssech2 si âge<80 ans)
- Conduite alimentaire (se2)
- Tabac (QP)
- Tabac (se3 ssech1 si âge<76 ans)
- Alcool (QP ; se2)
- Santé Mentale (se2)
- Médicaments psychotropes et psychothérapies (se2)
- Suicide (QP)
- Sexualité Contraception (QP ; se3) ; (QP suite ; se3 suite)
- Drogues illicites (QP ; se2)
- Jeu pathologique (QP si âge <76 ans)
- Santé mentale 1 (QP)
- Evénements de vie / Violence subie (QP si âge <76 ans)
- Sommeil (QP ; se2)
- Maladie chronique (QP)
- Handicap (QP)
- Alzheimer (se1-ssech2)
- Accidents (se1)
- Douleur (se3-ssech1)
- Caractéristiques (QP)

Préparation des analyses

Pour la réalisation des analyses et la rédaction des résultats et des synthèses, un groupe de travail a été mis en place incluant l'Observatoire Régional de la santé Paca et l'Agence Régionale de la Santé Paca. Ce groupe de travail a permis de définir les modalités d'analyses statistiques, les indicateurs pris en compte, de valider les modalités de présentation des résultats et de définir la maquette des documents à produire. Le choix a été fait de présenter les résultats en région Paca au travers de quatre documents thématiques :

- La santé mentale
- Usages de tabac, d'alcool et de drogues illicites et pratiques de jeu
- Activité sexuelle, contraception et dépistages
- La vaccination

Modalité de présentation des résultats

Les indicateurs présentés (principalement des pourcentages), prennent en compte la probabilité d'inclusion d'un individu dans l'enquête et sont redressés sur le sexe, l'âge, le département de résidence (la région pour l'enquête nationale), la catégorie d'agglomération et le niveau de diplôme (et l'équipement téléphonique pour l'enquête nationale) afin d'être représentatifs de la population régionale et nationale. Le redressement des données est effectué à partir de l'enquête emploi 2008. Ces données redressées permettent d'avoir une estimation au niveau régional et national mais n'autorisent pas à les comparer entre elles. En effet, les différences qui peuvent subsister entre la région et la France métropolitaine peuvent être la résultante de structures de population différentes (Tableau 2).

Pour pouvoir étudier les différences entre le niveau région et le niveau national, à structure de population comparable, les tests de comparaison reposent sur des régressions logistiques multiple sur données non redressées. C'est la valeur de l'intervalle de confiance de l'odds ratio correspondant à la région (région Paca/reste de la France), ajusté sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la composition du foyer, la situation professionnelle et la taille de la zone de résidence, qui détermine la significativité de la différence.

Le seuil de significativité retenu pour l'ensemble des analyses statistiques est de 5 %.

Principales caractéristiques des populations étudiées

Tableau 2. Description de l'échantillon		Paca %*	France métropolitaine %*
Sexe	Hommes	47,5	48,0
	Femmes	52,6	52,0
Âge	15-19 ans	8,0	7,6
	20-25 ans	8,6	9,3
	26-34 ans	12,9	14,1
	35-44 ans	17,4	17,6
	45-54 ans	16,7	17,2
	55-64 ans	15,4	15,6
	65-74 ans	11,5	10,1
	75-85 ans	9,6	8,5
Catégorie d'agglomération	Rural	9,0	25,6
	2 000 à 20 000 habitants	13,5	17,4
	20 000 à 100 000 habitants	12,0	12,8
	100 000 à 200 000 habitants	0,0	5,5
	200 000 habitants et plus	65,5	22,5
	Agglomération parisienne	0,0	16,2
Structure du foyer	Vit seul	16,1	18,0
	Foyer monoparental avec enfant(s)**	8,9	8,0
	Foyer sans enfant	28,9	28,0
	Foyer avec enfant(s)**	40,9	41,4
	Autres situation	5,3	4,6
Catégorie socioprofessionnelle	Agriculteurs exploitants	1,8	2,5
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	9,3	6,4
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	16,0	15,5
	Professions intermédiaires	26,8	24,1
	Employés	25,6	27,0
	Ouvriers	19,1	23,7
	Autres personnes sans activité professionnelle	1,2	0,7
Niveau de diplôme	Sans diplôme	19,0	19,0
	Inférieur au bac	40,3	42,5
	Bac ou équivalent	17,6	17,0
	Bac +2	10,9	9,8
	Bac +3 et bac +4	6,6	6,5
	Bac +5 ou plus	5,5	5,2

*Pourcentages redressés en prenant en compte le sexe, l'âge, le département (région pour les données France métropolitaine), la catégorie d'agglomération et le niveau de diplôme (et l'équipement téléphonique pour les données France métropolitaine).

**Dont au moins un de moins de 25 ans

Références

1. Guilbert P, Baudier F, Gautier A (dirp). Baromètre santé 2000, volume 2 : résultats. Vanves : CFES, 2001 ; 473 p.
2. Beck F, Guilbert P, Gautier A (dirp). Baromètre santé 2005 : Attitudes et comportements de santé. Saint-Denis : Inpes, 2007 ; 608 p.
3. Beck F, Legleye S, Peretti-Watel P. Aux abonnés absents : liste rouge et téléphone portable dans les enquêtes en population générale sur les drogues. Bulletin de Méthodologie Sociologique 2005 ; (86) : 5-29
4. Gautier A, Beck F, Marder S, Legleye S, Riandey B, Gayet A, et al. Téléphones portables exclusifs : résultats d'une méthode de génération partielle de numéros. Colloque francophone sur les sondages 2005. Disponible à : http://www.mat.ulaval.ca/fileadmin/Sondages_2005/Seance_22/22Gautier_al.pdf

→ Les fiches thématiques du Baromètre santé

L'analyse de l'extension régionale du Baromètre santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur donne lieu à la publication d'autres documents thématiques : « Usages de tabac, d'alcool et de drogues illicites et pratiques de jeu en région Paca », « Activité sexuelle, contraception et dépistages en région Paca », « La vaccination en région Paca » et « La santé mentale en région Paca ».

Ce document a été réalisé par : Sébastien Cortaredona et le Dr Pierre Verger (ORS Paca) ;
il a été mis en page par Bruno Coulon et Boris Béalu (ORS Paca).

Il a été enrichi par les contributions de : François Beck, Romain Guignard (INPES)

Le recueil des données du sur-échantillon et l'analyse ont été financés par l'Agence Régionale de Santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

23, rue Stanislas Torrents 13006 Marseille • Tél : 04 91 59 89 00 • Télécopie : 04 91 59 89 24
courriel : accueil@orspaca.org • <http://www.sesstim-orspaca.org>

Baromètre Santé - Mars 2013

Éditeur : ORS Paca - SESSTIM (UMR 912

Inserm-IRD-Université Aix-Marseille)

23 rue Stanislas Torrents 13006 Marseille

Directeur de la publication : Dr Y. OBADIA